

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD

Département du Jura

Séance du 3 novembre 2014

Nombre de membres
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à
la délibération : 15

Date de convocation
24 octobre 2014

Date d'affichage :
10 novembre 2014

L'an deux mil quatorze le trois novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

Présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Absent excusé : Nicolas GRIFFOND (Pouvoir donné à Claudine QUATREPOINT)

Secrétaire : Claude PAGET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
et publication ou
notification du

Objet : Vente de bois en forêt non soumise : Espace ludique de la Bourre

Afin de permettre la mise en place de l'espace ludique de la Bourre, une vente de bois en forêt non soumise au régime forestier a été proposée aux habitants. Une seule offre a été déposée pour les feuillus : M. Jérôme BORNE a proposé 152 € HT pour le lot de 15 stères environ.

Les résineux seront cédés à la scierie Chauvin pour un prix de 70 €/m³.

Le conseil municipal accepte ces deux ventes et donne tout pouvoir à M. le Maire pour établir les actes de cession.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Florent SERRETTE

